AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-1-70 010041

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE Tél. 5.17 - 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405-12 K 25 F.

Bulletin n° 112 - JANVIER 1970

AUX ABONNES DU SERVICE DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE BOURGOGNE ET FRANCHE COMTE - CAMPAGNE 1970

VOUS NE DEVEZ PAS TENIR COMPTE DE CETTE NOTE SI VOUS AVEZ DEJA RENOUVELE VOTRE ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE 1970.

Nous nous permettons de vous rappeler que les abonnements sont reçus jusqu'au 28 FEVRIER 1970, délai de rigueur.

Nous vous indiquons ci-dessous nos tarifs en vigueur au 1er Janvier 1970:

- Abonnement ordinaire........... 25 Francs
- Abonnement collectif :
  1°) à une même adresse.... 25 F. + 10 F. par série supplémentaire de bulletins.
  2°) à plusieurs adresses...25 F. + 20 F. par adresse supplémentaire
  3°) à plusieurs Stations d'Avertissements.....25 F. + 20 F. par Station supplémentaire

La documentation générale (revues, tracts...) dont peuvent bénéficier les abonnés des Stations, indépendamment du Bulletin technique et de ses suppléments, ne fera l'objet, pour les abonnements collectifs, que d'un seul service.

Les abonnements sont payables :

1)- par versement au C.C.P. N° 3.405-12 K Dijon

ouvert à : Régisseur Avances Recettes Direction Départementale de l'Agriculture de la Côte d'Or . -

2)- par chèques bancaires adressés directement à :

Régisseur d'Avances et de Recettes - Direction Départementale de l'Agriculture - Cité administrative Dampierre - 21 DIJON.

Les Ingénieurs - Contrôleurs Chargés des Avertissements Agricoles.

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche Comté
Le Directeur -Gérant : L. BOUYX